

# Fiche d'inscription individuelle

A retourner par courrier ou courriel au BILD - Service des Centres de Jeunes  
50, rue de Laborde - 75008 PARIS - Tél. : 01 43 87 90 30 - contact@bild-documents.org

Avant de remplir cette fiche, nous vous demandons de lire attentivement la présentation de nos centres (pp. 4 et 5) et nos conditions générales de participation. Nous vous rappelons que l'inscription à nos centres comporte l'engagement, pour chaque jeune, de participer aux activités, notamment linguistiques, et de se conformer aux règles de vie en collectivité.

## CENTRE CHOISI

du ..... au .....

ou .....

du ..... au .....

(Prière d'indiquer un deuxième centre pour le cas où le premier serait complet)

## PARTICIPANT

Nom et prénom : .....

Sexe : ..... Date de naissance : .....

Age : ..... Nationalité : .....

Langue maternelle : .....

Adresse e-mail du jeune : .....

## ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ

Nom : .....

Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Nom du professeur d'allemand :  M<sup>me</sup>  M. ....

Classe : ..... Pratique de l'allemand :  1<sup>ère</sup> langue

2<sup>ème</sup> langue

Classe bilingue

Nombre d'années d'étude de l'allemand : .....

Remarques : .....

## PARENTS/REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Prénom(s) et nom(s) : .....

Profession du père : .....

Profession de la mère : .....

Adresse de facturation : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email parent(s) : .....

Tél. portable père : .....

Tél. portable mère : .....

Je m'oppose à la diffusion de mon numéro de téléphone aux autres participants à des fins de covoiturage.

## PERSONNE, AUTRE QUE LES PARENTS, À JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

Nom : .....

Tél.: .....

Rue et n° : .....

Code postal : ..... Ville : .....

## VOYAGE

J'ai compris que le voyage se fait en groupe, en train, au départ de Paris et retour.

Remarques : .....

## A TITRE D'INFORMATION

Votre enfant a-t-il un problème de santé (physique ou morale) / des restrictions alimentaires ? .....

Joindre obligatoirement un courrier explicatif pour tout problème particulier.

Si première inscription, comment avez-vous eu connaissance de notre organisme ? .....

Personnes susceptibles d'être intéressées par nos programmes (nom, prénom, adresse e-mail) .....

## RÉDUCTIONS

Je parraine / je suis parrainé(e) par :  
Nom du participant parrainé / parrain : .....

(rayer la mention inutile)

Réduction frères/soeurs

Inscriptions multiples dans la même année civile

## CONCERNANT VOTRE ENFANT

Quels sports pratiques-tu ? .....

As-tu des passe-temps, des intérêts particuliers ? .....

Dans le séjour choisi, quelles sont les activités qui t'intéressent le plus ? .....

As-tu déjà participé à un séjour du BILD ?  oui  non

Quand et où ? .....

As-tu déjà fait d'autres séjours en Allemagne ? Si oui, précise : .....

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance en détail des conditions de participation à nos séjours au dos de cette fiche. Celles-ci contiennent entre autres de nombreuses informations pratiques à connaître avant l'inscription.

Fait à ..... , le .....

Lu et approuvé,

Signature des parents

Signature du participant

N.B. L'inscription n'est définitive qu'après versement d'un acompte de 200 € et confirmation de la part du BILD. En cas d'envoi par courrier : joignez à cette fiche la somme de 200 € en chèque à l'ordre du BILD. En cas d'envoi par courriel : faites-nous parvenir l'acompte de 200 € par chèque ou virement bancaire. Toute inscription envoyée dans le mois qui précède le départ doit être accompagnée du montant intégral du forfait.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

**L'inscription à nos séjours implique de la part des parents et des jeunes qu'ils souscrivent aux objectifs indiqués dans cette brochure et aux clauses du règlement général mentionné ci-dessous. Les jeunes Allemands qui participent à nos rencontres sont recrutés par les soins de notre bureau allemand à Wasserburg.**

### Inscriptions

Elles sont faites par ordre d'arrivée et ne sont définitives qu'après versement d'un acompte de 200 € et d'une confirmation de notre part.

Le solde est payable au plus tard un mois avant le départ faute de quoi la réservation peut être annulée. Les inscriptions prises dans le mois qui précède le départ doivent être accompagnées du montant intégral des frais de séjour. Les paiements en espèces, chèque, virement et chèques-vacances sont acceptés, et peuvent se faire de manière échelonnée. La petite taille de notre équipe et son fonctionnement associatif ne permettent pas d'accuser bonne réception des courriers et des paiements; merci de bien vouloir éviter toute sollicitation en ce sens.

Suite à l'envoi d'une inscription et sous réserve de disponibilité, une facture et confirmation d'inscription vous sera envoyée par courrier dans le mois qui suivra.

Enfin, trois semaines avant le séjour, chaque participant recevra par courrier un dossier complet de préparation au départ.

### Annulation

En cas de désistement, prévenir l'association par écrit. L'annulation d'une inscription entraînera la perception de frais d'annulation:

- plus de 40 jours avant le départ : retenue de 100€ pour frais de dossier;
- entre 40 et 31 jours avant le départ : l'acompte de 200€ est acquis au BILD ;
- entre 30 et 16 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 15 et 8 jours: 50 % du prix total ;
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

Si un séjour devait être annulé par le BILD, une solution de remplacement est proposée.

Si le participant ne l'accepte pas, le remboursement des sommes versées délie le BILD de tout engagement.

### Prix forfaitaires

Les prix indiqués comprennent :

- le voyage en train aller-retour en 2<sup>e</sup> classe Paris-Paris
- la pension complète
- le travail linguistique
- la participation aux activités (sauf mention de suppléments, cf. détails dans § ultérieur)
- l'encadrement au départ de Paris et retour
- l'assurance (cf. détails dans § ultérieur).

Les subventions de l'OFAJ sont déjà déduites de nos tarifs. Nous nous réservons le droit de modifier nos prix si le montant de celles-ci venait à changer.

Les frais supplémentaires qui pourraient être occasionnés par des grèves ou des intempéries sont à la charge entière des familles.

### Voyage

Le voyage se fait en train, les groupes se forment à Paris. L'heure de rassemblement et le lieu du rendez-vous seront communiqués trois semaines environ avant le départ. Si un participant manque le train, les frais de voyage individuel pour se rendre sur place sont à la charge de la famille.

Lorsque la domiciliation ne justifie pas le passage par Paris, les participants, en fonction de leur domicile, rejoignent le groupe en cours de route, ou bien se rendent sur place par leurs propres moyens.

Le voyage de groupe prime sur le voyage individuel. Toute montée en cours de route ou tout voyage sortant du cadre du voyage de groupe se fait sous la responsabilité des parents/responsables légaux.

Pour le voyage aller, les participants doivent se munir d'un repas froid et d'une bouteille d'eau. Au retour, ceux-ci sont fournis par la maison. Lors du départ, les parents sont priés de remettre aux accompagnateurs la fiche sanitaire de liaison, la fiche d'autorisation pour d'éventuelles interventions médicales, la baignade, le voyage non accompagné en cas de renvoi, ainsi que, pour tous les centres sauf Camaret et Montignac, la carte européenne d'assurance maladie et l'autorisation de sortie de territoire.

### Facturation

Les participants qui rejoignent le groupe en cours de route sont inscrits sur notre billet collectif, aucune réduction sur le prix mentionné dans la brochure ne peut être consentie. Ceux qui se rendent directement sur place bénéficient d'une allocation forfaitaire de voyage calculée en fonction du lieu de résidence et du lieu de séjour. Le BILD doit être informé de tout voyage individuel, et ce au plus tard avant la réservation des billets du voyage de groupe, faute de quoi le versement de cette allocation ne peut être garanti.

Sauf pour le cours intensif, lorsque la domiciliation nécessite le passage par Paris, le participant qui demeure à plus de 200 km bénéficie d'une allocation forfaitaire de voyage, calculée en fonction du lieu de résidence.

Ces allocations sont automatiquement déduites de la facture qui est adressée à la famille après le versement de l'acompte.

### Transfert dans Paris

Pour les enfants de moins de 16 ans habitant en province, nous pouvons organiser des transferts de leur gare d'arrivée à Paris au lieu de rassemblement du groupe. Ce service revient à 40 € par accueil (80 € pour l'aller et le retour), pour un transfert gare-gare. Les frais de transports publics sont pris en charge par le BILD.

Votre demande devra nous parvenir au moins 4 semaines avant le départ effectif. Passé ce délai, nous ne pourrions plus garantir ce service.

### Hébergement

En France et en Allemagne, les maisons qui accueillent nos groupes sont agréées par les services nationaux compétents et remplissent les normes d'hygiène et de sécurité requises. Nos centres sont des maisons de jeunes avec hébergement collectif en chambres de 3 à 8 lits. Les maisons disposent toutes de leurs propres salles de cours et d'activité. Le blanchissage et l'entretien des vêtements y sont assurés par les jeunes eux-mêmes. Une participation active des jeunes à certains services est demandée : entretien des chambres, service de table par exemple.

### Nourriture

Les coutumes allemandes sont sensiblement différentes des habitudes françaises en ce qui concerne les repas. Le dîner, qui a lieu entre 18 et 19 h, est habituellement servi froid (charcuterie, fromage, pain, beurre, etc.). Les boissons, autres que celles servies à table, sont en supplément.

### Activités avec supplément

Pour certains séjours, quelques activités avec supplément payant sont proposées (cf. descriptif de chaque séjour) en fonction des disponibilités. Leur tarif est communiqué aux parents un mois avant le séjour. L'inscription à ces activités se fait sur place avec les animateurs, et est facultative.

### Droit à l'image

Les participants et les parents acceptent que les photos réalisées au cours du séjour soient utilisées par le BILD dans le cadre de sa communication interne et externe pour illustrer sa présence Internet, ses brochures, ou celles de ses partenaires, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou son responsable légal, par courrier dans le délai d'un mois à l'issue du séjour.

### Données personnelles

Sauf avis contraire au moment de l'inscription, afin de permettre le covoiturage entre participants, chaque inscrit reçoit trois semaines avant le départ la liste nominative des participants français ainsi que le numéro de téléphone de leurs parents.

### Enquête de qualité

En fin de séjour, nous demandons aux jeunes de remplir un questionnaire où il est demandé d'apprécier le séjour. Nous les invitons à le remplir avec soin et objectivité. Ces enquêtes sont pour nous indispensables car elles nous permettent de déceler les points sur lesquels nous devons porter plus particulièrement nos efforts afin d'améliorer encore la qualité de nos séjours. Nous remercions d'avance les participants pour l'aide précieuse qu'ils nous apporteront dans ce domaine.

### Inscriptions multiples au sein d'une même famille

Pour tous vos enfants, une fois procédé à l'inscription plein tarif de votre aîné (ou du plus âgé des inscrits) à l'un de nos séjours, vous bénéficierez d'une remise de 10 % pour toute inscription supplémentaire à un séjour réalisé la même année (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). La réduction de 10 % est calculée sur la base du tarif du séjour seul. Cette remise s'applique dès l'inscription d'un second enfant d'une même famille ou dès le second séjour du même enfant au cours de l'année.

### Parrainage

Votre enfant a déjà participé à un séjour du BILD et il a partagé son enthousiasme avec un ami ? Votre enfant peut parrainer son inscription !

Pour tout parrainage d'un jeune n'ayant encore jamais participé à nos rencontres, une réduction de 10 % sur le séjour du jeune parrainé sera accordée. Une réduction de 10 % sera aussi octroyée à votre enfant s'il s'inscrit à nouveau à un séjour du BILD : ce séjour doit avoir lieu au cours de la même année civile que celui de l'enfant parrainé.

### Assurance

Le BILD souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, ainsi que celles de ses préposés et des participants aux activités qu'ils proposent. Les assurés sont tiers entre eux. Ce contrat ne couvre pas la maladie, les vols, pertes ou avaries qui pourraient survenir au cours du voyage ou pendant le séjour. Les objets de valeur (smartphone, ordinateur portable, baladeur numérique, etc.) ne sont pas couverts par notre assurance. Le BILD décline toute responsabilité en cas de casse ou de perte des dits objets.

### Maladie et frais médicaux

Afin de faciliter la prise en charge financière des soins médicaux en dehors du territoire français en cas de maladie, tout participant (sauf séjour à Camaret-sur-Mer et Montignac) doit avoir une carte européenne d'assurance maladie (délivrée par la Caisse de Sécurité Sociale française à laquelle le responsable légal est affilié), sinon les frais sont à la charge de la famille. Il est possible que le BILD fasse l'avance des frais médicaux (honoraires médicaux, médicaments, taxi) pour un participant. Dans cette éventualité, le participant ou ses ayant droits rembourseront le BILD des frais engagés. Dès réception du règlement, le BILD adressera au participant ou à ses parents les feuilles de soin ou les justificatifs correspondants.

Pour pouvoir profiter pleinement de son séjour, chaque participant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les déplacements, les activités, les structures d'accueil et la vie de groupe en général. C'est pourquoi il est impératif qu'au moment de l'inscription, les parents portent à la connaissance du BILD, par écrit, tout éventuel problème de santé physique ou morale du participant, traitements médicaux, allergies, handicap, etc. Les parents autorisent le BILD ou ses représentants (animateurs) à agir en leur nom auprès de leur enfant en cas d'urgence médicale.

Aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.

### Pièces d'identité

Sont obligatoires :

- pour l'ensemble des séjours: une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- également, pour les séjours en Allemagne et Ciboure: une autorisation de sortie de territoire.

A défaut de ces documents, le jeune ne sera pas pris en charge par le BILD.

### Discipline

Toute conduite portant préjudice à la vie de groupe, tout manquement à la discipline ou refus de participation aux activités obligatoires, entraînent l'exclusion du centre après préavis téléphonique à la famille.

La participation au travail linguistique et aux activités est obligatoire. Un choix est laissé aux jeunes quant au contenu de certaines activités. Sauf si le programme prévoit une prolongation des activités, le silence doit être respecté à partir de 22 h. Pour ne pas déranger le bon déroulement des séjours, les visites ne sont pas admises (à l'exception de celles des parents annoncées au préalable).

Tous nos séjours respectent les lois en vigueur pour la protection des mineurs. En ce sens, nous rappelons que la consommation de drogues, d'alcool ou de cigarettes est formellement interdite. Tout participant majeur se doit de respecter les règles en vigueur dans les centres.

En cas de renvoi, les frais de voyage induits sont à la charge de la famille. Aucun remboursement n'est effectué pour la durée restante du séjour.